

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC/Réception des soumissions -
TPSGC
Place Bonaventure
portail Sud-Est 800
rue de La Gauchetière Ouest
Montreal
Quebec
H5A 1L6

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
New Bridge for the St. Lawrence/Nouveau pont pour le
Saint-Laurent
11th Floor
800 René-Lévesque Boulevard West
Montréal
Quebec
H3B 1X9

Title - Sujet NBSLC	
Solicitation No. - N° de l'invitation T8010-140002/A	Amendment No. - N° modif. 005
Client Reference No. - N° de référence du client T8010-140002	Date 2014-04-23
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$NB-001-64871	
File No. - N° de dossier nb001.T8010-140002	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2014-05-07	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Wong, Lisa	Buyer Id - Id de l'acheteur nb001
Telephone No. - N° de téléphone () - ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

T8010-140002/A

Amd. No. - N° de la modif.

005

Buyer ID - Id de l'acheteur

nb001

Client Ref. No. - N° de réf. du client

T8010-140002

File No. - N° du dossier

nb001T8010-140002

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Volontairement laissé en blanc.

ADDENDA 005
DEMANDE DE QUALIFICATION (DDQ)
POUR LE PROJET DE CORRIDOR DU NOUVEAU PONT POUR
LE SAINT-LAURENT
POUR LE GOUVERNEMENT DU CANADA

LE PRÉSENT ADDENDA VISE À APPLIQUER LES CHANGEMENTS SUIVANTS :

1. À la page 1 de la DDQ, à la section « L'invitation prend fin » :

Supprimer ce qui suit :

Le 2014-04-30

Le remplacer par ce qui suit :

Le 2014-05-07

2. À la section 2.3, « Échéancier d'approvisionnement prévu » :

Supprimer le tableau dans son ensemble.

Le remplacer par ce qui suit :

Activités clés	Calendrier
ÉTAPE 1 – DEMANDE DE QUALIFICATION	
Séance d'information et Visite des lieux	31 mars et 1 ^{er} avril 2014
Fin de la période de questions	Le 25 avril 2014
Date limite pour la présentation des Réponses	Le 7 mai 2014
Achèvement de l'évaluation des Réponses	Juin 2014
ÉTAPE 2 – DEMANDE DE PROPOSITIONS	

Remise de la DDP aux Soumissionnaires	Juillet 2014
Date limite de présentation des propositions (les propositions financières et techniques peuvent être échelonnées)	Février 2015
Annonce du Soumissionnaire privilégié	Avril 2015
Clôture financière	Juin 2015
Achèvement des composantes : 1. Nouveau pont pour le Saint-Laurent 2. Toutes les autres composantes du projet, y compris le pont de l'île des Sœurs	1. Achèvement d'ici la fin de 2018 2. Achèvement d'ici la fin de 2020

3. À la section 3.1, « Date et lieu de remise des Réponses » :

Supprimer ce qui suit :

La date limite de présentation des Réponses est le 30 avril 2014 à 14 h (heure de l'Est) (la « Date limite de présentation des Réponses à la DDQ »).

Le remplacer par ce qui suit :

La date limite de présentation des Réponses est le 7 mai 2014 à 14 h (heure de l'Est) (la « Date limite de présentation des Réponses à la DDQ »).

4. À la section 3.2, « Demandes de renseignements pendant l'étape de la DDQ » :

Supprimer ce qui suit :

Les demandes de renseignements ne seront étudiées par le Canada que si elles sont envoyées par courrier électronique au Responsable de l'approvisionnement (à l'adresse de courrier électronique indiquée ci après) au plus tard six (6) jours ouvrables avant la Date limite de présentation des Réponses à la DDQ.

Le remplacer par ce qui suit :

Les demandes de renseignements ne seront étudiées par le Canada que si elles sont envoyées par courrier électronique au Responsable de l'approvisionnement (à l'adresse de courrier électronique indiquée ci après) au plus tard huit (8) jours ouvrables avant la Date limite de présentation des Réponses à la DDQ.

5. À la section 2.2.5, « Étape deux : Demande de propositions (DDP) » :

Supprimer ce qui suit :

Le Canada prévoit rétribuer chaque Proposant qui aura présenté une proposition conforme, mais n'aura pas été choisi comme Proposant privilégié.

Le remplacer par ce qui suit :

Le Canada prévoit rétribuer chaque Proposant 5,000,000 \$ qui aura présenté une proposition conforme, mais n'aura pas été choisi comme Proposant privilégié.

6. Au point g) de la section 3.4.4 des Instructions pour la rédaction de la réponse et renseignements généraux :

Supprimer ce qui suit :

en plus des pages décrites aux sections 3.4.4 a) et c), le Répondant peut inclure un nombre maximal de quatre (4) pages 11 x 17 pouces (279 mm x 432 mm) dans la Réponse, dont la taille du texte n'est pas inférieure à une police de caractère Arial de 8 points, afin de présenter son organigramme conformément aux critères notés dans la trousse 2 – Partenariats (annexe C – Critères d'évaluation notés).

Le remplacer par ce qui suit :

en plus des pages décrites aux sections 3.4.4 a) et c), le Répondant peut inclure un nombre maximal de quatre (4) pages 11 x 17 pouces (279 mm x 432 mm) dans la Réponse, dont la taille du texte n'est pas inférieure à une police de caractère Arial de 8 points, afin de présenter son organigramme conformément aux critères notés dans la trousse 2 – Partenariats (annexe C – Critères d'évaluation notés).

Les Répondants peuvent aussi inclure un nombre maximal d'une (1) page 11 x 17 pouces (279 mm x 432 mm) dans la Réponse, dont la taille du texte n'est pas inférieure à une police de caractère Arial de 8 points, afin de présenter son organigramme conformément aux critères notés 4-2, 4-5, 5-2, 5-5, 6-2 et 7-2.

7. À la section Nombre maximal de pages du critère 4-2 de la trousse 4, « Conception de ponts et d'autoroutes » :

Supprimer ce qui suit :

5 pages

Le remplacer par ce qui suit :

6 pages, y compris une (1) page 11 x 17

8. À la section Nombre maximal de pages du critère 4-5 de la trousse 4, « Conception de ponts et d'autoroutes » :

Supprimer ce qui suit :

5 pages

Le remplacer par ce qui suit :

6 pages, y compris une (1) page 11 x 17

9. À la section Nombre maximal de pages du critère 5-2 de la trousse 5, « Construction de ponts et d'autoroutes » :

Supprimer ce qui suit :

5 pages

Le remplacer par ce qui suit :

6 pages, y compris une (1) page 11 x 17

10. À la section Nombre maximal de pages du critère 5-5 de la trousse 5, « Construction de ponts et d'autoroutes » :

Supprimer ce qui suit :

5 pages

Le remplacer par ce qui suit :

6 pages, y compris une (1) page 11 x 17

11. À la section Nombre maximal de pages du critère 6-2 de la trousse 6, « Exploitation et entretien de ponts et d'autoroutes » :

Supprimer ce qui suit :

5 pages

Le remplacer par ce qui suit :

6 pages, y compris une (1) page 11 x 17

12. À la section Nombre maximal de pages du critère 7-2 de la trousse 7, « Exploitation et entretien de systèmes de péage » :

Supprimer ce qui suit :

5 pages

Le remplacer par ce qui suit :

6 pages, y compris une (1) page 11 x 17

13. À la section Critères d'évaluation du critère 4-4 de la trousse 4, « Conception de ponts et d'autoroutes » :

Supprimer ce qui suit :

6. conception de fondations pour les autoroutes et les structures autoroutières, notamment en tenant compte de conditions de terrain difficiles, telles que les terrains gagnés, les terrains d'enfouissement et les sols exposés au gel et au dégel;

Le remplacer par ce qui suit :

6. conception de fondations pour les autoroutes et les « structures autoroutières » (on entend les ouvrages de génie civil que l'on retrouve généralement dans une infrastructure autoroutière, y compris, mais sans s'y limiter, les passages supérieurs, les passages inférieurs, les tunnels piétonniers, les murs de soutènement, les ponceaux, les structures enfouies et les murs de confinement), notamment en tenant compte de conditions de terrain difficiles, telles que les terrains gagnés, les terrains d'enfouissement et les sols exposés au gel et au dégel;

14. À la section Critères d'évaluation du critère 5-4 de la trousse 5, « Construction de ponts et d'autoroutes » :

Supprimer ce qui suit :

4. construction de fondations pour les autoroutes et les structures autoroutières, notamment en tenant compte de conditions de terrain difficiles, telles que les terrains gagnés, les terrains d'enfouissement et les sols exposés au gel et au dégel;

Le remplacer par ce qui suit :

4. construction de fondations pour les autoroutes et les « structures autoroutières » (on entend les ouvrages de génie civil que l'on retrouve généralement dans une infrastructure autoroutière, y compris, mais sans s'y limiter, les passages supérieurs, les passages inférieurs, les tunnels piétonniers, les murs de soutènement, les ponceaux, les structures enfouies et les murs de confinement), notamment en tenant compte de conditions de terrain difficiles, telles que les terrains gagnés, les terrains d'enfouissement et les sols exposés au gel et au dégel;

15. À l'annexe A – Glossaire et définitions :

Supprimer ce qui suit :

Compagnie de cautionnement désigne l'une des compagnies dont la liste est donnée à l'Appendice L – *Compagnies de cautionnement reconnues de la Politique sur les marchés du Conseil du Trésor*, à l'adresse suivante :
<http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=12027§ion=text;>

Le remplacer par ce qui suit :

Compagnie de cautionnement désigne l'une des compagnies dont la liste est donnée à l'Appendice L – *Compagnies de cautionnement reconnues de la Politique sur les marchés du Conseil du Trésor*, à l'adresse suivante :
<http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=14494§ion=text#appl;>

16. À 3. Personnes clés, l'annexe C – Critères d'évaluation notés :

Supprimer le tableau dans son ensemble.

Remplacer par :

3. Personnes clés

	Personne clé	Personnes		Occupé par/rôles	Critère
		MIN.	MAX.		
1	Directeur de financement	1	1	Une personne et un rôle	3-7
2	Gestionnaire de projets	1	1	Une personne et un rôle	4-3, 4-6 5-3, 5-6
3	Architecte en chef	1	1	Une personne et un rôle	4-3
4	Ingénieur en structure en chef	1	1	Une personne et un rôle	4-3
5	Gestionnaire de la conception	1		Une personne qui agira à titre de gestionnaire de la conception de ponts et d'autoroutes, ou tel qu'indiqué ci-dessous :	4-3, 4-6
	a) Gestion de la conception de ponts		1	Une personne et un rôle	4-3
	b) Gestion de la conception d'autoroutes		1	Une personne et un rôle	4-6

6	Gestionnaire de la qualité	1		Une personne qui agira à titre de gestionnaire de la qualité pour toutes les fonctions de gestion de la qualité, ou tel qu'indiqué ci-dessous :	4-3, 4-6 5-3, 5-6, 6-3
	a) Phase de la conception		1	Une personne	4-3, 4-6
	b) Phase de la construction		1	Une personne	5-3, 5-6
	c) Phase de l'exploitation et de l'entretien		1	Une personne	6-3
7	Ingénieur routier en chef	1	1	Une personne et un rôle	4-6
8	Gestionnaire de la construction	1		Une personne qui agira à titre de gestionnaire de la construction pour tous les travaux de construction, ou tel qu'indiqué ci-dessous :	5-3, 5-6
	a) Construction de ponts		1	Une personne et un rôle	5-3
	b) Construction d'autoroutes		1	Une personne et un rôle	5-6
9	Chef de la sécurité	1		Une personne qui agira à titre de chef de la sécurité pour tous les travaux de construction, d'exploitation et d'entretien, ou tel qu'indiqué ci-dessous :	5-3, 5-6, 6-3
	a) Travaux de construction		1	Une personne et un rôle	5-3, 5-6
	b) Travaux d'exploitation et d'entretien		1	Une personne et un rôle	6-3
10	Chef de la protection de l'environnement	1	1	Une personne et un rôle	5-3, 5-6
11	Gestionnaire de l'exploitation, de l'entretien et de la réfection	1	1	Une personne et un rôle	6-3
12	Gestionnaire de l'exploitation du système de péage	1	1	Une personne et un rôle	7-3
Nombre total de personnes clés		12	17		
Nombre minimum de personnes clés différentes qui seront répertoriées en fonction des renseignements susmentionnés					12
Nombre maximum de personnes clés différentes qui seront répertoriées en fonction des renseignements susmentionnés					17

17. À l'annexe B – Formulaire et attestations obligatoires, au point a., « Formulaire de déclaration de réponse », de la Trousse 1 :

Supprimer le texte dans son ensemble.

Le remplacer par ce qui suit :

FORMULAIRE DE DÉCLARATION DE RÉPONSE

- 1. Le présent formulaire doit être signé par le Répondant.**
- 2. En signant le présent Formulaire de déclaration de réponse, le Répondant accepte les dispositions de la DDQ et la présente Déclaration de réponse.**
- 3. Tous les Membres, Membres principaux et Tiers experts (Personnes clés) doivent être inscrits sur le présent Formulaire de déclaration de réponse afin d'être pris en compte dans l'Évaluation de l'annexe C – Critères d'évaluation notés. L'expérience des Personnes clés ne figurant pas sur cette liste ne sera pas prise en compte dans la Réponse soumise par le Répondant.**

[En-tête du Répondant]

Destinataire : Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Unité de réception des soumissions
Place Bonaventure, portail Sud-Est
800, rue de La Gauchetière Ouest
7^e étage
Montréal (Québec)
H5A 1L6

À l'attention du secrétariat du NPSL
a/s Lisa Wong

Le répondant reconnaît par les présentes ce qui suit.

1. Réponse

- a. Le présent Formulaire de déclaration de réponse a été dûment autorisé et signé;
- b. Le Répondant est lié par tous les énoncés et toutes les déclarations qu'il a faits dans sa Réponse à la DDQ.

2. Déclarations relatives à la DDQ

- a) Le Répondant, _____
Nom du Répondant

- i. a reçu, lu, examiné et compris,
- ii. convient d'être lié par
la DDQ dans son intégralité, y compris toutes ses modalités, tous les documents qui figurent dans la table des matières de la DDQ et tous les Addendas;
- b) En présentant une Réponse, le Répondant renonce à tout autre droit à un Addenda ou à une clarification à l'égard de la DDQ;
- c) Le Répondant déclare que la personne nommée ci-après à titre de Représentant du Répondant a toutes les autorisations nécessaires pour le représenter dans le cadre de toutes les questions liées à sa Réponse, y compris le pouvoir de donner les clarifications et les renseignements supplémentaires qui pourraient être demandés relativement à sa Réponse;
- d) Le Répondant déclare qu'il ne considère pas être en conflit d'intérêts ni avoir un avantage indu au sens de la clause 12, intitulée *Conflits d'intérêts – Avantages indus*, de l'annexe E – Instructions uniformisées relatives à la DDQ;
- e) Le Répondant reconnaît que les renseignements fournis ci-après seront utilisés pour étayer l'évaluation de sa Réponse.

3. Consentement de l'Équipe du Répondant

Le Répondant a obtenu le consentement écrit exprès de chaque membre de l'Équipe du Répondant indiqué ci-après à toutes les modalités du présent Formulaire de déclaration de réponse.

4. Langue de prédilection

S'il est invité à participer à l'étape 2, soit celle de la Demande de propositions (DDP), le Répondant préférerait recevoir la correspondance et les documents d'approvisionnement connexes dans la langue suivante dans le cadre du processus de DDP :

Anglais Français

L'équipe du Répondant se compose des personnes suivantes :

Le terme **Membre participant** d'un Répondant désigne un particulier, une société par actions, une coentreprise, une société de personnes ou une autre personne morale, exclusif à un Répondant aux fins du Projet, qui aura un droit de propriété sur le Projet ou une participation dans celui-ci.

Membre participant (dénomination enregistrée ou sociale)	Adresse (siège social inscrit et établissement)	Pourcentage approximatif de participation
---	--	---

*Ajouter des rangées au besoin.

Le terme **Membre principal** désigne un particulier, une société par actions, une coentreprise, une société de personnes ou une autre personne morale, exclusif à un Répondant aux fins du Projet, dont le rôle prévoit ce qui suit :

- 25 % et plus des activités en matière de construction (**Membre principal responsable de la construction**);
- 20 % et plus d'activités de conception (**Membre principal responsable de la conception**);
- 25 % et plus d'activités d'exploitation et d'entretien (**Membre principal responsable de l'exploitation et de l'entretien**).

Membre principal (dénomination enregistrée ou sociale)	Adresse (siège social inscrit et établissement)	Rôle précis (conception, construction ou exploitation et entretien)	Pourcentage approximatif d'activités liées au rôle

*Ajouter des rangées au besoin.

Le terme **Tiers experts** désigne des Personnes clés qui sont exclusives à un Répondant, **mais qui ne sont pas des employés des Membres principaux ou des Membres participants**, et qui sont proposées à titre de Personnes clés dans la Réponse. Le Répondant atteste qu'il a la permission de ces personnes supplémentaires de proposer leurs services dans le cadre du Projet et de soumettre leur curriculum vitae au Canada.

Tiers expert (Personnes clés qui ne sont pas des employés des Membres principaux ou des Membres participants)	Tiers experts (dénomination enregistrée ou sociale)	Adresse (siège social inscrit et établissement)

*Ajouter des rangées au besoin.

Si l'Exploitant du péage n'est pas un Membre principal, veuillez ajouter un Sous-traitant du péage. Les **Sous-traitants du péage** peuvent ne pas être exclusifs à un Répondant. Les Sous-traitants du péage ne sont pas considérés comme des Membres principaux du Répondant; cependant, ils s'acquitteront de plus de 40 % des activités de péage, notamment de la perception des droits de péage et des opérations administratives et sur le site.

Sous-traitant du péage (dénomination enregistrée ou sociale)	Adresse (siège social inscrit et établissement)

*Ajouter des rangées au besoin.

SIGNATURES DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE DU RÉPONDANT - Membres participants
(Faire la même chose pour tous les Membres participants)

Entreprise (dénomination enregistrée ou sociale)	Nom du Membre participants
Adresse (siège social inscrit et établissement)	Adresse de courrier électronique
Téléphone	Signature

SIGNATURES DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE DU RÉPONDANT - MEMBRES PRINCIPAUX
(Faire la même chose pour tous les Membres principaux)

Entreprise (dénomination enregistrée ou sociale)	Nom du Membre principal

Solicitation No. - N° de l'invitation
T8010-140002/A

Amd. No. - N° de la modif.
005

Buyer ID – Id. de l'acheteur
nb001

Adresse
(siège social inscrit et établissement)

Adresse de courrier électronique

Téléphone

Signature

SIGNATURES DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE DU RÉPONDANT - TIERS EXPERTS
(Faire la même chose pour tous les Tiers experts.)

Entreprise
(dénomination enregistrée ou sociale)

Nom du Tiers Expert

Adresse
(siège social inscrit et établissement)

Adresse de courrier électronique

Téléphone

Signature

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE MEURENT INCHANGÉES.